

prodigieux qui marquera la capitale du pays, et je suis certain qu'un essor semblable, sinon encore plus grand, se produira dans les centres industriels de notre pays comme Montréal, Toronto, et les autres. On ne pourrait plus répartir ces régions selon la province. Il nous faut donc établir notre contribution directement à l'institution pour lui permettre d'accomplir la tâche qui lui incombe. N'imposons aucune restriction. Cela s'appliquerait aux universités des provinces Maritimes où, apprend-on par ceux qui ont participé au débat, il y a un grand nombre d'étudiants venant des autres régions du pays. Les autres provinces pourraient ensuite en profiter comme il convient et c'est ainsi que nous aurons une distribution équitable des fonds nécessaires.

J'ai écouté avec intérêt certains des discours de haute tenue qu'ont prononcés des députés qui siègent du côté du gouvernement. J'hésite à le dire parce que parfois, tant à la Chambre qu'à l'extérieur, on nous accuse d'avoir des visées politiques, au lieu de la sincérité avec laquelle nous exposons nos idées. Ce soir, je vous dirai, monsieur l'Orateur, ainsi qu'à la Chambre, qu'il y a quelque temps, j'ai été mêlé à un projet d'université à la station de radar Edgar, en Ontario, à mi-chemin entre Orillia et Barrie. J'ai eu à m'occuper personnellement de ce projet. Le gouvernement a présenté ses recommandations. Les députés étaient au travail. D'anciens candidats défaits aussi, et c'est la partie importante de l'affaire. Puis, soudainement, quelque chose changea. Le gouvernement ne s'intéressait pas beaucoup à l'affaire. Il s'y intéresse aujourd'hui. Et qui a coupé l'herbe sous le pied au gouvernement? Ses propres candidats libéraux défaits. Eh, oui, c'est bien vrai.

On me dit maintenant qu'un jour il y aura une université à Barrie et je félicite ceux qui participeront à sa création. Toutefois, si le gouvernement avait su exactement ce qu'il voulait dès le début, il y aurait une institution d'enseignement à Edgar; et peut-être, un jour, regrettera-t-on de ne pas l'avoir fondée. On ne devrait pas faire preuve de sentiments nobles au sujet d'une mesure législative, ici à la Chambre, pour ensuite faire de la politique à l'extérieur, ce qui semble caractéristique du gouvernement actuel. C'est fort regrettable.

M. Moreau: Le député me permettrait-il de poser une question?

M. Winkler: Avec plaisir.

M. Moreau: Je n'essaie d'aucune façon de me mêler au débat. Je voudrais simplement savoir si le député pense, comme moi, que la

[M. Winkler.]

création d'universités et le choix de leur emplacement sont du domaine provincial.

M. Winkler: Je suis tout à fait d'accord avec le député d'York-Scarborough (M. Moreau), mais il devra reconnaître qu'il y a, à Edgar, une usine très importante que quelqu'un obtiendra pour rien, si l'on en juge par la façon dont le ministère de la Production de défense distribue ses avoirs. Si on l'avait remise aux habitants de la région, ils l'auraient utilisée convenablement.

M. Moreau: N'est-il pas à supposer que l'emplacement a été offert au gouvernement provincial pour qu'il l'utilise à son gré?

M. Winkler: Si le député voulait bien estimer le prix, je serais probablement d'accord avec lui. D'une part, on l'offre pour des raisons politiques à un prix très bas. Mais quand il s'agit des autorités provinciales, le prix augmente considérablement—et je connais tous les détails de l'affaire.

Quelqu'un là-bas vient de dire: «Un des membres du comité interprovincial des hôtels». C'est une des choses que je reproche au député d'Hamilton-Ouest (M. Macaluso). Lors d'une réunion ici, il m'a accusé de faire de la politique avec ce problème, alors que nous assistions à notre réunion ici, et non à l'hôtel Interprovincial de Hull.

On posera sans doute beaucoup de questions lors de l'examen des articles du bill. Mais je veux dire une fois de plus combien j'ai été vexé des propos exprimés l'autre soir. Je fais allusion aux observations qui ont été faites au sujet de l'avancement de la présente mesure législative. Je répète, monsieur le président, d'une manière un peu plus composée, que n'eût été le désir du gouvernement—et peut-être seulement du premier ministre—de faire progresser les mesures législatives selon sa propre méthode—je fais allusion à la résolution relative au drapeau—la Chambre aurait été saisie de ce bill en temps opportun, et à temps pour que la majorité des étudiants puisse en bénéficier. Certaines universités ont maintenant fermé leurs portes aux requérants. Cela doit être compris par tout le pays. Néanmoins, je voterai pour ce bill; je l'appuierai—et quand toute autre mesure législative ayant trait aux aménagements, aux locaux ou au recrutement du personnel—c'est-à-dire le personnel des facultés d'universités—sera présentée par le gouvernement, j'appuierai toute mesure législative semblable.

M. H. E. Gray (Essex-Ouest): Monsieur l'Orateur, je suis heureux de dire quelques mots